



le cercle - réfléchir les droits de l'homme
think-tank de la Licra

CHARTRE ETHIQUE DU CERCLE DE LA LICRA

CHAPITRE 1 - IDENTITE DE LA LICRA

Forte d'une histoire qui a traversé le XXème siècle, grâce à un engagement sans faille de ses militants, la Licra prend part depuis 1927 aux grands combats antiracistes tant en France que sur la scène internationale. Toujours aux côtés des opprimés, des « damnés de la Terre », la Licra combat le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie sur tous les fronts.

Pour la ligue, tout être humain, sans restriction d'aucune sorte (sociale, religieuse, ethnique, philosophique ou autre), peut prétendre à une égalité des chances, selon ses mérites et ses capacités humaines, intellectuelles, professionnelles et morales, au respect de son identité et de sa personnalité. La couleur de peau, l'origine ethnique ou nationale, la pratique d'une religion ne peut ni ne doit être un handicap ou un motif de discrimination de quelle sorte que ce soit :

Occupant l'[espace international](#), tant dans les instances européennes :

- Conseil de l'Europe C.E.) ;
- Union Européenne (U.E.) ;
- Commission européenne Contre le Racisme et l'Intolérance E.C.R.I ;
- Agence des Droits Fondamentaux F.R.A ;

Que [régionales](#) :

- Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe O.S.C.E. ;

Et [onusiennes](#) :

- Assemblée Générale (A.G.) ;
- Conseil des Droits de l'Homme (C.D.H.) ;
- Comité pour l'Elimination des Discriminations Raciales (C.E.R.D.) ;
- Comités *ad hoc* pour l'élaboration de normes complémentaires ;

Que par l'implantation de ses [sections à travers le monde](#).

La Licra a toujours considéré essentiel de porter à l'échelle planétaire un projet politique prétendant à l'égalité des chances et des droits pour tous. La Licra est profondément attachée à la laïcité qui caractérise la société française.

CHAPITRE 2 - OBJET DU CERCLE DE LA LICRA

Disposer d'un creuset de la pensée pour promouvoir des concepts novateurs en matière de droits de l'Homme, afin de :

- bousculer les idées reçues en matière de droits de l'Homme ;
- élaborer des propositions originales et concrètes ;
- constituer des réseaux d'experts afin de produire une analyse rigoureuse ;
- croiser des expériences sur des thématiques d'actualité ;
- faire le lien entre l'analyse et l'action grâce à une plateforme de débats ;
- apporter aux militants de terrain une expertise pour appuyer leurs actions ;
- faire émerger des axes de réflexion et des solutions alternatives.

En prenant appui sur la légitimité historique de la Licra, le Cercle de la Licra entend :

- rassembler des experts : sociologues, géopolitologues, juristes, chercheurs, économistes, universitaires... ;
- rassembler des acteurs de la société civile : responsables associatifs, hauts fonctionnaires, chefs d'entreprise, personnalités du monde des arts et de la culture... ;
- se constituer en Pôles de réflexion thématiques et géographiques sur les sujets sociétaux ; créer des transversalités entre ces Pôles.

CHAPITRE 3 - OBJECTIFS DE LA CHARTE ÉTHIQUE DU CERCLE DE LA LICRA

Le Cercle de la Licra souhaite mener son action dans le respect de valeurs humanistes et fédératrices et dans un état d'esprit d'ouverture. La présente charte guide notre volonté d'éthique et d'efficacité, dans le plus grand respect de nos engagements vis-à-vis de toutes les parties prenantes. Cette charte est un document auquel chacun des membres du Cercle de la Licra adhère et se réfère.

CHAPITRE 4 - MODELE DE REUSSITE HUMAINE

Le Cercle de la Licra s'attache à :

- développer un environnement stimulant et humain, susceptible d'encourager les réflexions et compétences individuelles et de groupe ;
- produire des réflexions et documents apportant une valeur ajoutée à l'état des connaissances sur les thèmes concernant les droits de l'Homme.
- encourager l'effort, la compétence et l'esprit d'équipe, nécessaires à la réussite et au succès de ses activités et de ses productions.

4.1 - Respect des valeurs fondamentales

Nous nous engageons au respect des uns envers les autres et au respect de la vie privée des uns et des autres.

4.2 - Encouragement à la formation et à la promotion

Attentifs à l'évolution de nos membres et de notre public, nous offrons à chacun :

- la possibilité de se développer par la connaissance, l'échange, la réflexion, la production intellectuelle ;
- l'occasion d'évoluer en fonction des opportunités et affinités personnelles.

4.3 - Engagement et esprit d'équipe

Nous attendons de nos membres qu'ils mettent en œuvre leurs compétences dans un esprit de solidarité pour la réussite de l'objet du Cercle de la Licra. En tant que représentants du Cercle de la Licra, de ses valeurs et de son image, nous nous comportons tous avec dignité. En acceptant la Charte éthique du Cercle de la Licra nous affirmons notre engagement pour le respect des règles éthiques définies par notre organisation, tant en France que sur la scène internationale.

4.4 - Fiabilité

C'est une exigence vis-à-vis de nos membres, de nos experts et de nos partenaires.

4.5 - Neutralité et indépendance

La pluralité des croyances et des opinions au sein du Cercle de la Licra ne concernent que la vie privée. Tout membre du Cercle de la Licra peut participer, à titre personnel, à des activités politiques ou autres, dès lors qu'il est clair qu'en le faisant, il ne représente pas le Cercle de la Licra. Pour pouvoir représenter le Cercle de la Licra, l'avis de ses membres et l'accord de la présidente sont nécessaires

4.6 - Loyauté et transparence

Nous travaillons et collaborons de manière loyale, en interne comme avec nos partenaires externes. Dans un souci de transparence, les rapports d'activités sont disponibles le site du cercle : www.lecercledelalicra.org

4.7 - Confidentialité

Nous préservons la confidentialité des informations internes, sur lesquelles repose la pérennité de notre travail. Les informations que nous communiquons sont autorisées et validées selon le mode opératoire défini. Seules les informations rendues publiques par le Cercle de la Licra peuvent être communiquées en dehors de ce cadre.

4.8 - Intégrité / Corruption

Nous nous engageons à faire connaître toute situation de conflit d'intérêt. Les membres du Cercle de la Licra s'engagent à ne jamais effectuer, proposer ou promettre des paiements en espèces ou des services (y compris les cadeaux et les invitations) à des fonctionnaires, agents de l'État ou personnes à même de les influencer.

4.9 - Excellence

Nous élaborons des productions, émettons des idées et réflexions, entreprenons des actions qui tendent à développer et faire évoluer les débats de société que nous avons identifiés

4.10 – Diversité

Venant d'horizons divers avec des formes, des expériences et pratiques variées, nous savons que la diversité favorise la richesse.

4.11 - Engagement

L'implication est évidemment liée à la responsabilité. Les membres qui s'engagent au sein du Cercle de la Licra acceptent d'en servir les buts et reprennent à leur compte un cours d'action qui s'était jusque-là déroulé sans eux.

4.12 - Rigueur

Nos membres et les experts auxquels ils font appel sont attentifs à produire un travail dans un souci d'exactitude et d'exigence intellectuelle.

4.13 - Transmission

Les membres du Cercle de la Licra se réunissent pour partager leurs connaissances et les rendre accessibles.

4.14 - Cohésion

Le niveau de cohésion du Cercle de la Licra, par la nature des relations interpersonnelles entretenues en son sein, doit permettre de favoriser les synergies et la qualité de vie de ses membres.

A jour le 1^{er} janvier 2018